

Le POS

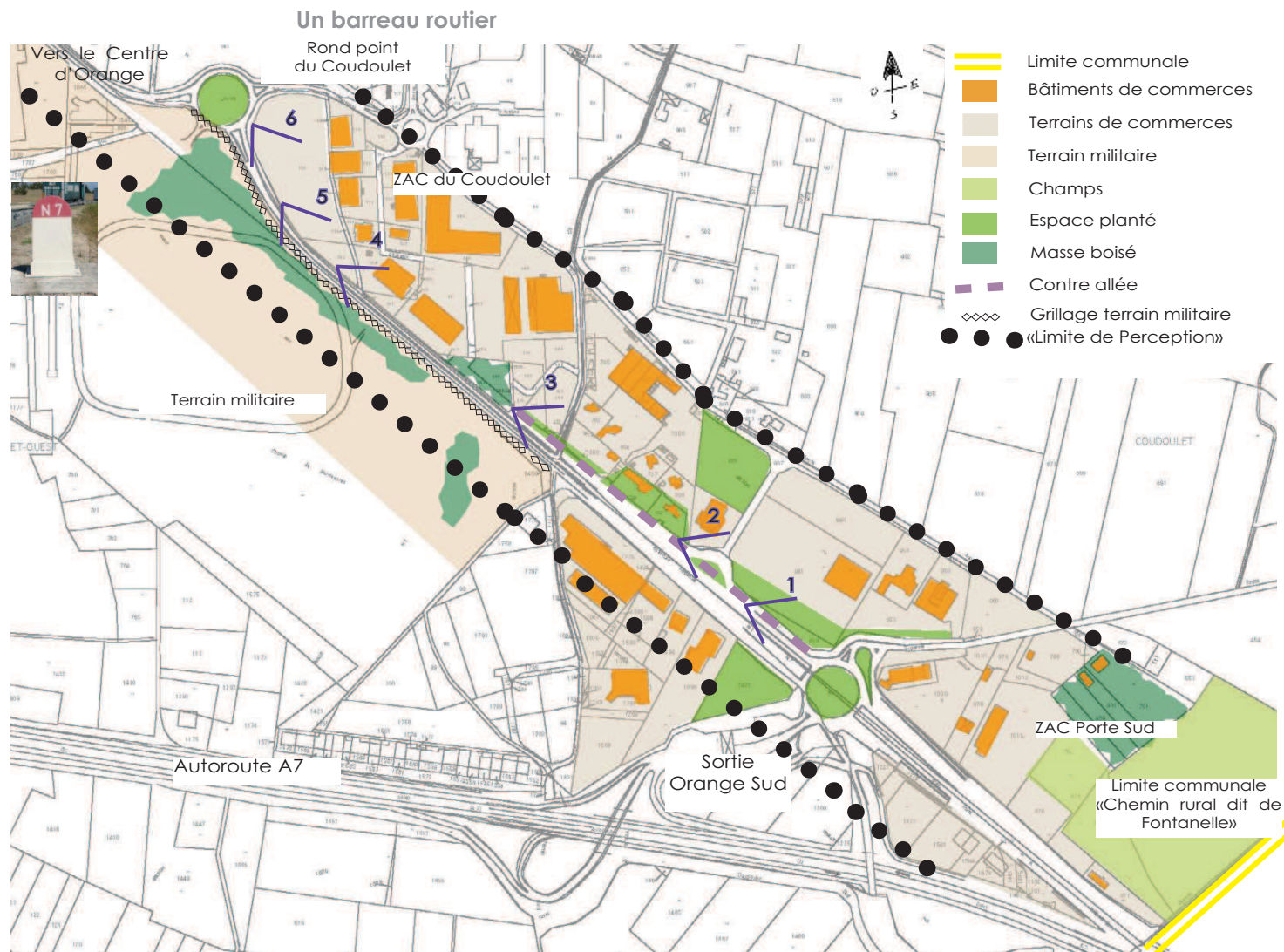


C'est un secteur en construction, plusieurs ZAC à vocation d'activités sont en cours. On retrouve le type d'urbanisation induit par l'occupation à vocation d'activité: bâtiment de facture industrielle, affichage, les abords immédiats du bâti sans grande qualité. De même, les limites et les abords de la RN 96, ne sont pas traités. Du fait de la présence de la voie rapide (N7) et des contre-allées depuis la RN7, on perd le contact, le rapport au site. Nous sommes dans un secteur en évolution et la futur déviation Est d'Orange renforcera ce secteur comme pôle d'activité. C'est un secteur où le tissu reste lâche et diffus. Le front bâti imposé au POS n'est pas perceptible (absence de continuité), les bâtiments d'activités restent peu visibles depuis la voie. Les infrastructures routières A7 et RN7 constituent des barrières infranchissables.

Servitudes







Sortie de l'Autoroute A7 Orange Sud.

On arrive directement sur la RN 7, une continuité routière de l'autoroute.

Cet axe est essentiellement composé de deux carrefours giratoires de dimensions importantes, tant au niveau du diamètre que de leur emprise paysagère et visuelle (largeur hauteur) confortant un caractère routier à cette entrée de ville.

1 - L'ambiance routière domine largement tout le parcours. Le paysage environnant naturel est presque plat et sans grand intérêt visuel et paysager.

Cet espace routier est composé de doubles voies dans le sens Sud Nord, d'un îlot central de type autoroute, et d'une voie unique dans le sens Nord Sud.

Dès le début de la RN7, la présence de la Zac du Coudoulet se fait sentir. Jaillit déjà dans ce paysage routier des panneaux publicitaires avec en fond des bâtiments tel que Décathlon, Ford...

2 - Côté Est, l'espace routier paraît plus vaste. Une voie de desserte pour la Zac, longe la RN7 et les bâtiments se distinguent derrière un traitement paysager sobre et continu. Côté Ouest la voie est bordée par les bâtiments commerciaux. Leurs présences sont d'autant plus fortes que leurs couleurs sont vives et leurs enseignes publicitaires présentes dans le paysage d'ensemble.

3 - La Zac du Coudoulet, dont on connaît le nom qu'une fois arrivé sur le carrefour, est toujours présente, en recul de la RN7. A l'Est et à l'Ouest les terrains de l'armée clôturés, laissent une zone verte importante.

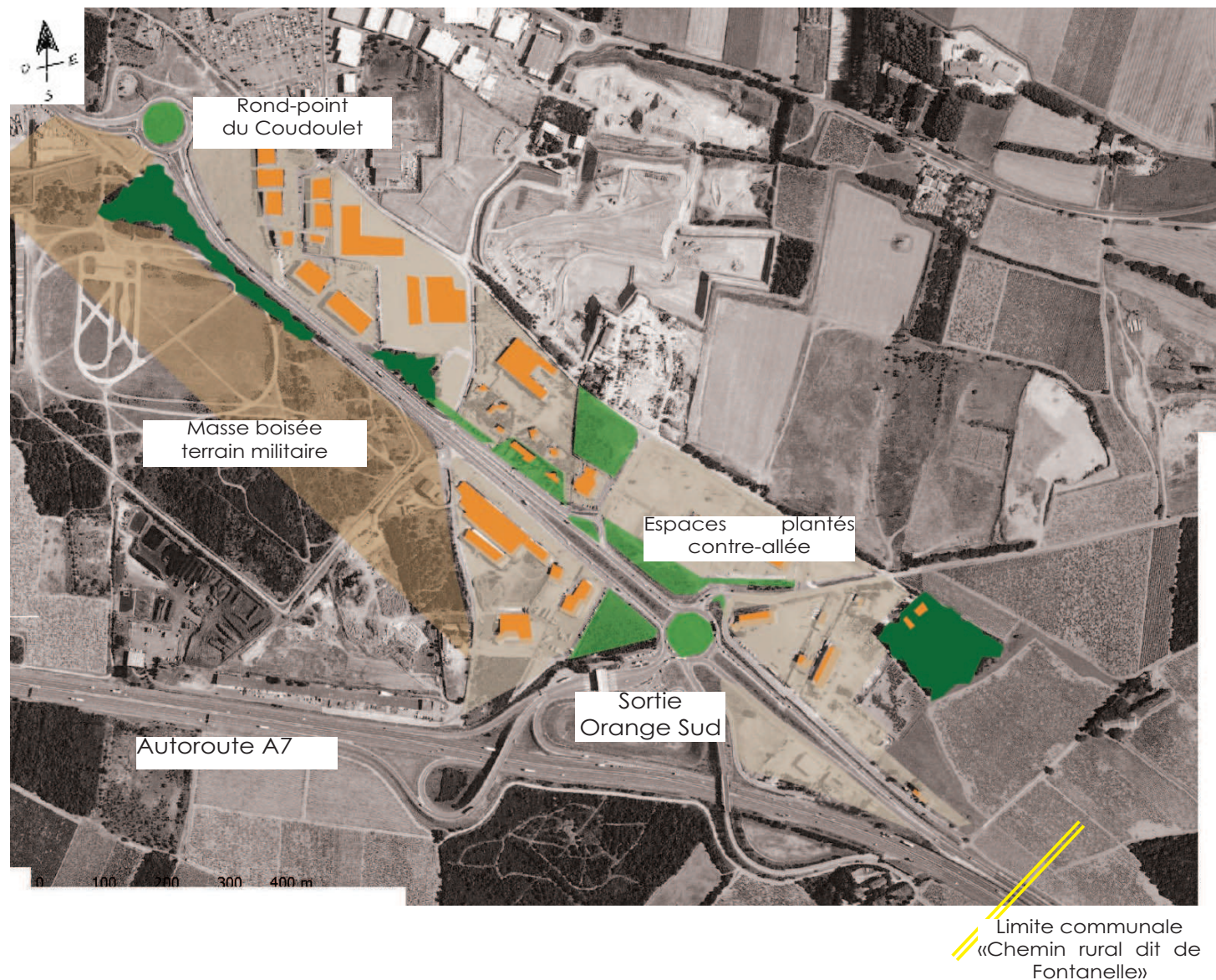
4 - Une vue lointaine et dégagée, un paysage plat, de vastes espaces vides, délaissés...de la publicité et de la signalétique verticale se détachent nettement dans l'horizon...et en recul des têtes de camions alignés derrière une clôture grillagée...L'Ouest est toujours structuré par la verdure des terrains militaires.

5 - Plus on s'approche du carrefour du Coudoulet, plus le paysage est modelé par la main de l'Homme, buttes de terre, «cubes commerciaux»...ainsi qu'une végétation naturelle qui essaie désespérément de reprendre du terrain...Tout le paysage apparaît sur une même ligne d'Horizon, ce qui accentue encore le côté non fini pour ne pas dire à l'abandon de cet espace.

6 - Le Giratoire: de forme bombée comme ses accotements est une barrière visuelle importante. Nous ne voyons pas ce qui se passe derrière, c'est-à-dire le Centre Ville d'Orange. Ce giratoire n'annonce ni la ZAC du Coudoulet, ni la Ville. Anonyme par sa végétation et sa forme, il renforce l'aspect routier de toute cette Entrée de Ville Sud.

Passé ce carrefour important, un profil de dessin de ville se met en place, des constructions à échelle de la ville, des voies de circulations qui commencent à se réduire, un éclairage qui s'affirme plus urbain...et puis plus loin une perspective se dessine cadrée par l'architecture et les platanes...

Les éléments structurants



Espaces plantés contre-allée

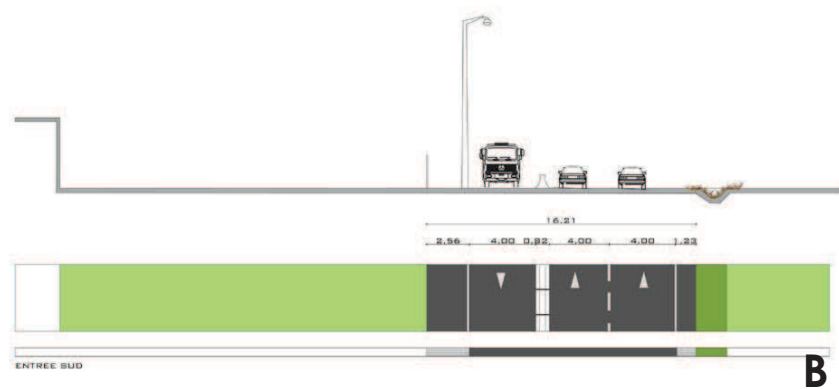


Masse boisée terrain militaire

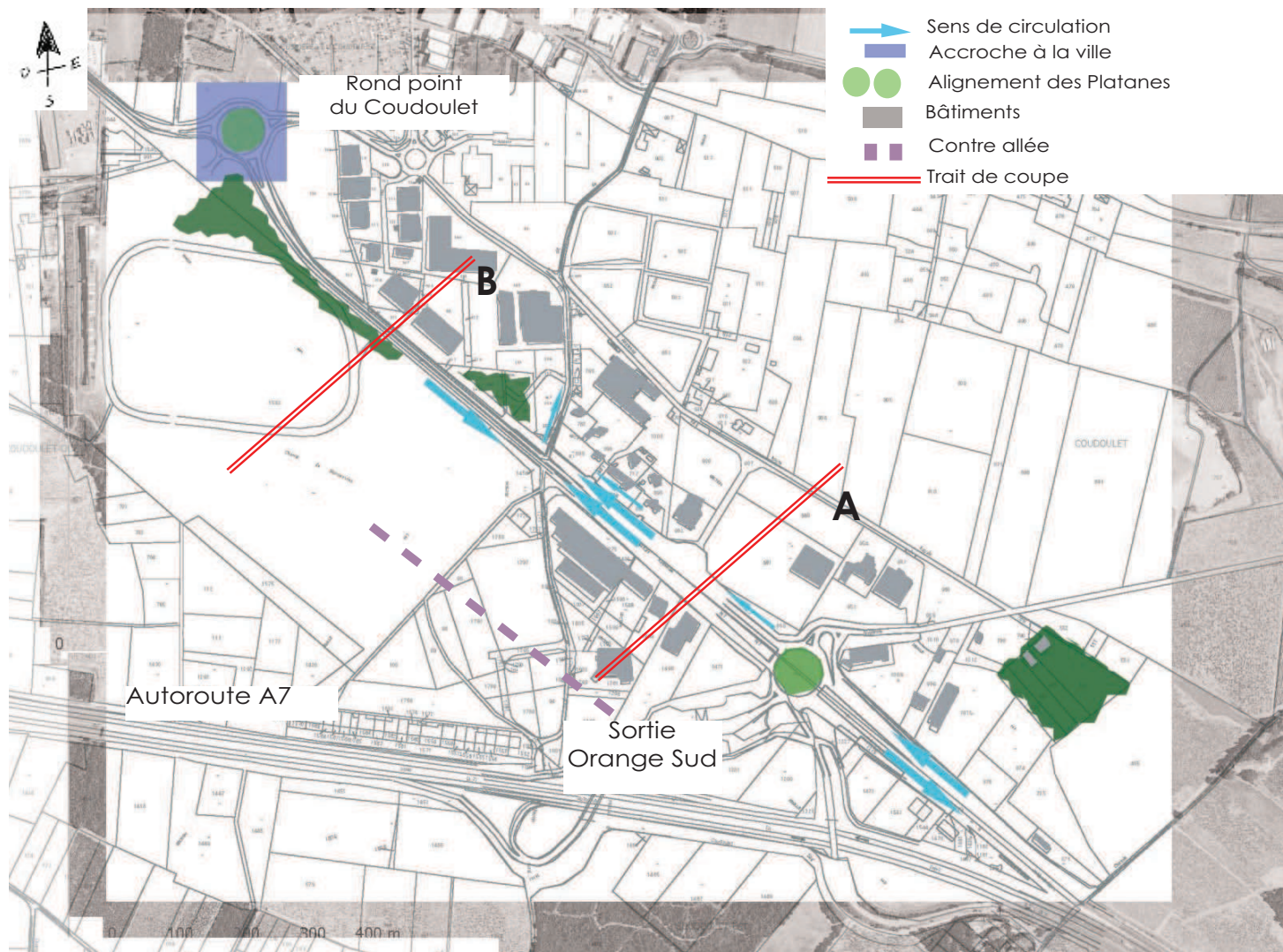


Rond-point

Une largeur de voirie importante



Le fonctionnement du site



Entrée Sud:

Voirie:

RN 7, 3 voies dont 2 dans le sens Sud Nord et une dans le sens Nord Sud. Ilot central similaire à ceux des autoroutes.

Liaison:

Axe de liaison unique vers le centre d'Orange.

Accroche à la ville:

Pas de lien avec la ville d'Orange cachée derrière le rond-point du Coudoulet.



Accroche à la ville

Les Réseaux

réseau eau potable

Une canalisation en fonte Ø 100 circule sous la RN 7 du Nord jusqu'au giratoire de Coudoulet avec une antenne en fonte Ø 200 sous le chemin rural n° E20 puis la route Royal, maillée avec la canalisation en fonte Ø 200 alimentant la partie nord de la ZAC du Coudoulet. La partie sud de la ZAC est desservie en eau potable par une canalisation en PVC Ø250 sous l'ancienne route Royal, le chemin rural dit la Palud et la contre-allée est de la RN 7.

Il existe deux passages sous la RN7 pour l'alimentation de la ZAC Porte Sud à l'ouest de la route et du péage.

Des poteaux d'incendie à distance régulière assurent la défense contre l'incendie à l'est de la RN7. Un seul poteau d'incendie existe actuellement à l'ouest de la RN7.

réseaux eaux usées

Les eaux usées de la ZAC du Coudoulet sont récupérées par un réseau gravitaire en PVC Ø 200 sous l'avenue de l'Europe, la route Royale et le chemin rural dit la Palud. Le réseau se jette dans la conduite Ø 300 sous la route de Jonquières.

Un poste de relevage renvoie les eaux usées du palais des vins vers le réseau gravitaire sous la contre-allée de la RN 7. Un deuxième poste de relevage, situé à l'intersection de la contre-allée et le chemin rural dit la Paluds, refoule ensuite les eaux usées vers la route Royal.

Les eaux usées du secteur à l'ouest de la RN7 sont récupérées par des réseaux en PVC, Ø 75 au niveau du péage et Ø 200 pour la ZAC, et rejetées dans le réseau gravitaire sous la contre-allée avec passages sous la RN7.

réseau eaux pluviales

Les eaux pluviales des deux giratoires sont récupérées par des avaloirs et acheminées en souterrain vers des fossés. Un bassin a été aménagé au sud du giratoire de Coudoulet.

Entre le giratoire de Coudoulet et le chemin rural dit la Paluds, les eaux pluviales sont acheminées en surface vers des fossés de part et d'autre de la route. Les eaux de ruissellement de la RN 7 entre le chemin rural et le giratoire de Porte Sud sont récupérées en souterrain par des caniveaux fente latéraux et des grilles.

Des bassins de rétention/d'infiltration ont été aménagés dans le cadre de certaines constructions de la ZAC, notamment au droit du palais des vins.

réseau éclairage public

Il n'existe pas de réseau d'éclairage public le long de la RN7. Le réseau s'arrête au giratoire de Coudoulet.

La ZAC est éclairée par des candélabres alimentés en souterrain. Le réseau d'éclairage public du tronçon du chemin rural dit la Paluds comprend des candélabres récents, conformes à la charte de la Commune.

réseau électricité

Il n'existe pas de réseau d'électricité le long de la RN7. Le réseau d'électricité des secteurs de la ZAC est souterrain. Un poste de transformation existe sur le chemin rural dit de la Paluds.

réseau gaz

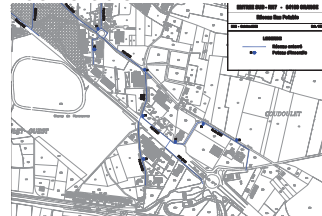
Le secteur situé à l'est de la RN7 est desservi en gaz naturel par un réseau récent en polyéthylène sous la route Royale, alimenté depuis des canalisations sous la RN7 au nord du giratoire de Coudoulet et sous l'avenue de l'Europe.

Il n'existe pas de réseau gaz à l'ouest de la RN7, ni sous la route nationale.

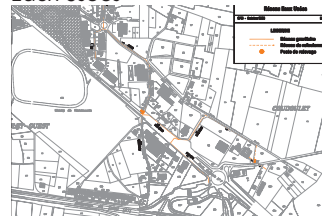
réseau telecom

Un réseau souterrain avec de fibre optique circule le long de la RN7 avec des antennes souterraines transversales. Une partie des activités à l'ouest de la RN7 est alimentée en aérien. Des réseaux aériens existent également sous une partie de la route Royale et pour l'alimentation des maisons situées au sud du chemin rural dit de la Paluds.

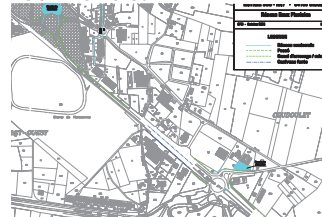
Eau Potable



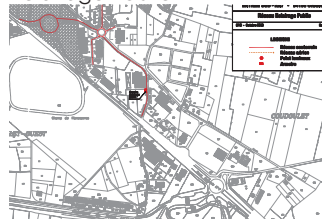
Eaux Usées



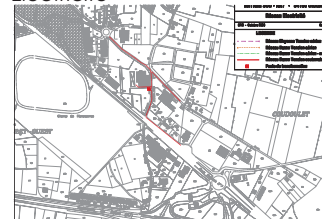
Eaux Pluviales



Eclairage Public



Electricite



Voies et déplacements

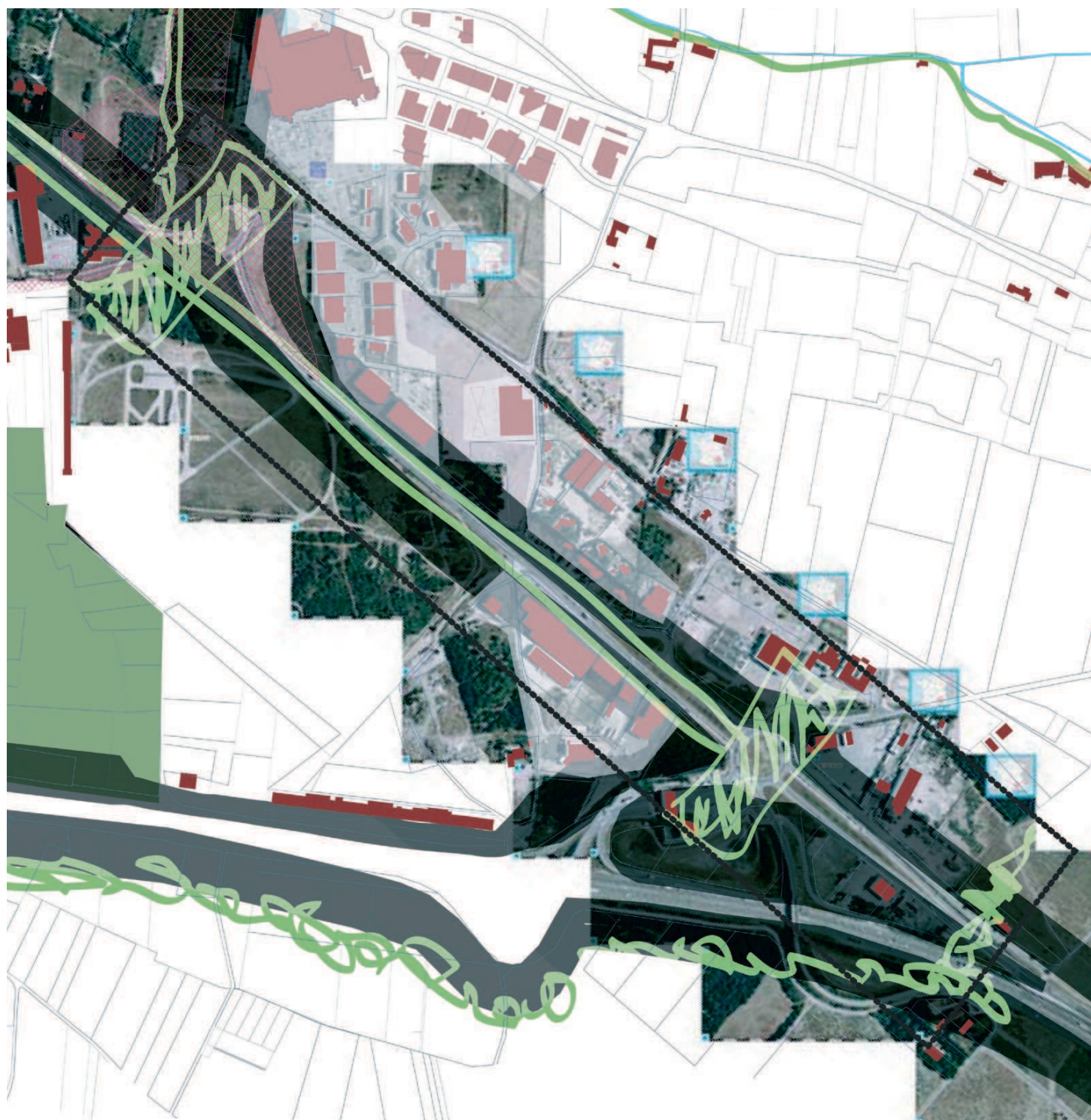


Nous ne possédons pas de comptage sur cette section, toutefois le trafic devrait être approximativement le même que dans la section Nord : environ 11000 véhicules par jour.

Cette section de la RN 7 présente un profil très routier. Située en sortie d'autoroute elle traverse une zone d'activités importante où se mélange activités artisanales et commerciales. Le profil de la voie est celui d'une voie rapide, cette perception est accentuée par le vocabulaire routier utilisé : glissières béton, marquages, signalisation...

Outre les problèmes de vitesse liés aux comportements que l'on connaît en sortie d'autoroute, notons qu'il est difficile pour les usagers de se repérer. L'accès aux commerces, desservis par un système de contre-allées, n'est pas très bien balisé, et cela peut générer des conflits : ralentissement, manœuvres de dernières minutes.... De ce fait, l'ensemble de la section malgré tous les efforts pour lui donner un aspect routier de type voie rapide n'est pas sécurisée. De plus, la voie n'échange pas avec le tissu urbain qu'elle traverse : les franchissements entre Est et Ouest sont impossibles ; la voie est une coupure dans le quartier.

SYNTHESE ET ENJEUX



-  Périmètre entrée de ville Sud
-  Foncier communal
-  emprise loi barnier
-  Secteurs urbanisés
-  Coupures vertes

L'ENTRÉE DE VILLE SUD : SYNTHESE ET ENJEUX

L'entrée de ville Sud fait référence au vocabulaire autoroutier. Les éclairages sont inexistant le long de la voie, seule la contre-allée bénéficie d'éclairage. Nous sommes en secteur périurbain, zone d'activités où l'on ne peut venir qu'en voiture.

URBANISME

CONSTAT

Zone en construction (périmètres ZAC)
Nombreux espaces d'entre-deux, problème des limites
Prévoir l'emplacement de carrefour (emplacements réservés)
Mode d'occupation discontinu, sans affirmation d'une façade principale.

ENJEUX

Définition d'un projet d'entrée de ville
Redimensionner la voie dans son contexte.
Une réglementation en cohésion avec le projet
Faire un projet et se donner les moyens au travers d'une réglementation de tendre vers l'image projetée.
Etirer le centre-ville vers la périphérie en adoptant la charte d'aménagement du centre sur l'ensemble du territoire orangeois.

PAYSAGE ET DE L'ARCHITECTURE

CONSTAT

Absence de traitement d'insertion de la voie dans son contexte
Perte de repère (sensation de longueur dans le trajet: «on se demande si on va bientôt arriver en centre-ville»)
Les zones commerciales ne sont pas lisibles, quelques panneaux hétéroclites apparaissent.
Secteur en mutation

ENJEUX

Une lecture du paysage en accord avec les objectifs de préservation, développement et requalification des secteurs d'entrée de ville
Redonner un cadre à la voie afin de lui conférer un caractère de boulevard urbain et non d'autoroute bis, axer les vues et les perspectives: «quand on a trop à voir, on ne perçoit plus les éléments importants».
Une architecture de qualité au profit d'un espace public valorisé
Il faut se donner les moyens et l'espace susceptibles d'accueillir un traitement paysager de l'entrée de ville.

NUISANCES ET SECURITE

CONSTAT

Vitesse excessive
Manque de signalisation et de repère
Vocabulaire autoroutier
Rares intersections

ENJEUX

Les carrefours
Faire des carrefours des points de transition qui accompagnent le parcours du conducteur.

La signalisation
Signaler les événements au bon endroit du parcours

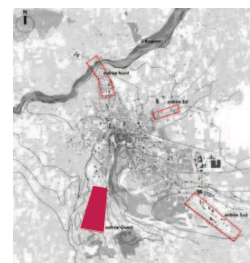
L'éclairage Public
Positionner régulièrement de l'éclairage public afin d'affirmer le fait que l'on soit en ville

La vitesse
Réduire la vitesse en entrée de ville afin de réduire la dangerosité et les nuisances liées à la vitesse (bruits... ralentissement brusque...). Ce ralentissement sera conforté par la redistribution du gabarit de la voie pour valoriser l'espace public.

Les réseaux
Les réseaux du secteur sont relativement récents et dimensionnés pour supporter de futurs projets d'urbanisation. Toutefois, chaque nouvel aménagement nécessitera une étude particulière. Le réseau de défense d'incendie est bien dimensionné à l'Est de la RN 7, mais il doit être mis en conformité pour le secteur à l'Ouest.

Suivant l'utilisation future de la RN 7 dans l'emprise de l'étude, un éclairage adapté peut être mis en place.

A l'occasion d'un aménagement de la RN 7, il serait intéressant de réaliser une traversée de route pour le réseau gaz vers le secteur à l'Ouest.



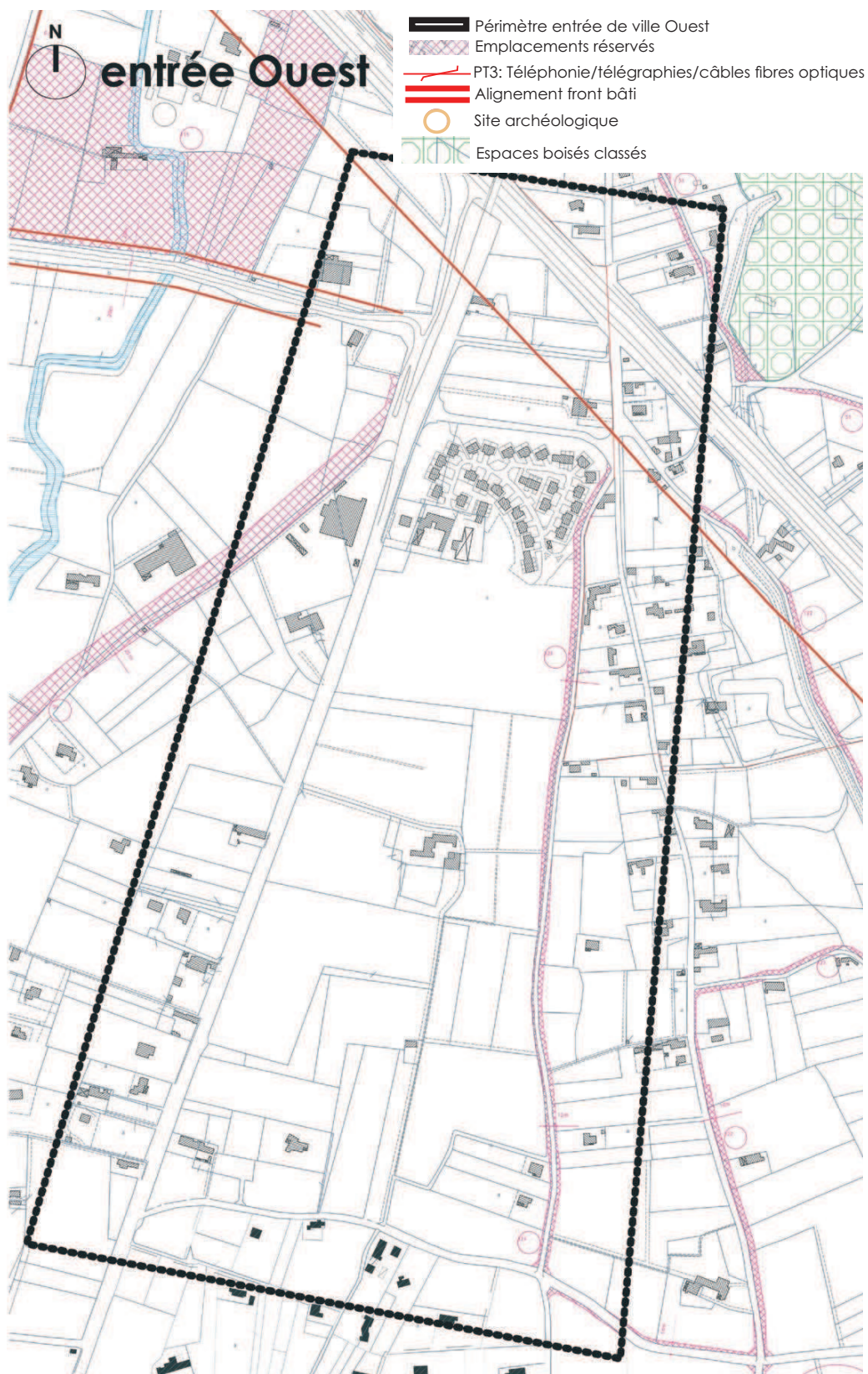
L'ENTRÉE OUEST: UN PAYSAGE A DECRYPTER



Le POS



Servitudes





Très ponctuellement, au niveau du Chemin de l'Ecureuil, côté Nord, les parcelles sont en recul de la voie et créent un appel visuel ponctuel, sur le parcours. Par la suite, les limites de la voie sont soulignées par de l'habitat individuel, ancien et discontinu. Côté Sud, la linéarité du paysage se poursuit, soit par la végétation, soit par les traces d'un ancien mur de propriété à l'abandon.

Plus l'on s'approche du pont qui surplombe l'autoroute, plus le paysage se décompose. L'habitat individuel au Nord disparaît pour laisser place à un espace routier et confus. Un bâtiment d'activité apparaît au milieu de cet univers, un peu posé là par hasard, au milieu de nul part.

Au Sud, les haies de cyprès traditionnelles ont été maintenues afin de protéger les résidences construites en bord de voie.

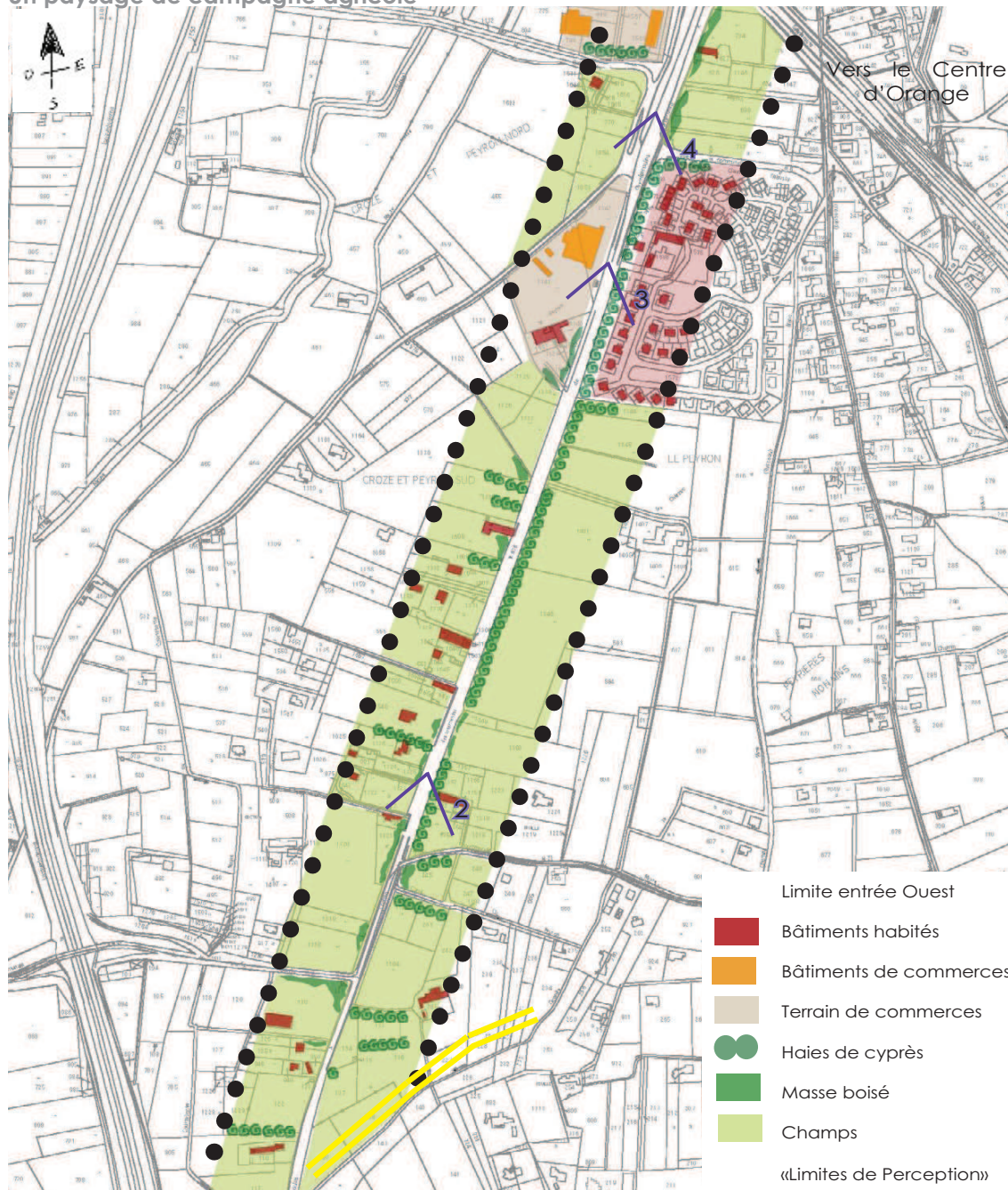
Ce choix est à double tranchant:

- Il permet d'un côté de maintenir une unité paysagère sur l'ensemble du parcours.
- Il ne permet pas de créer, en douceur, une liaison urbaine avec le centre d'Orange.

Après un paysage traditionnel de qualité, les espaces deviennent confus et routiers. On a du mal à se repérer. Seul un îlot routier avec son tourne à gauche, nous guide. Le paysage s'ouvre d'un coup vers le Nord, sur un bâtiment de petite taille, aux limites diffuses, la station Clim. Effectivement cet espace est disparate, l'entrée est peu visible. Les directions vers la ville ne sont pas structurées. Où est le centre d'Orange ? Les éclairages du stade situés en contre bas du pont de l'autoroute apparaissent.



Un paysage de campagne agricole



Paysage de campagne agricole

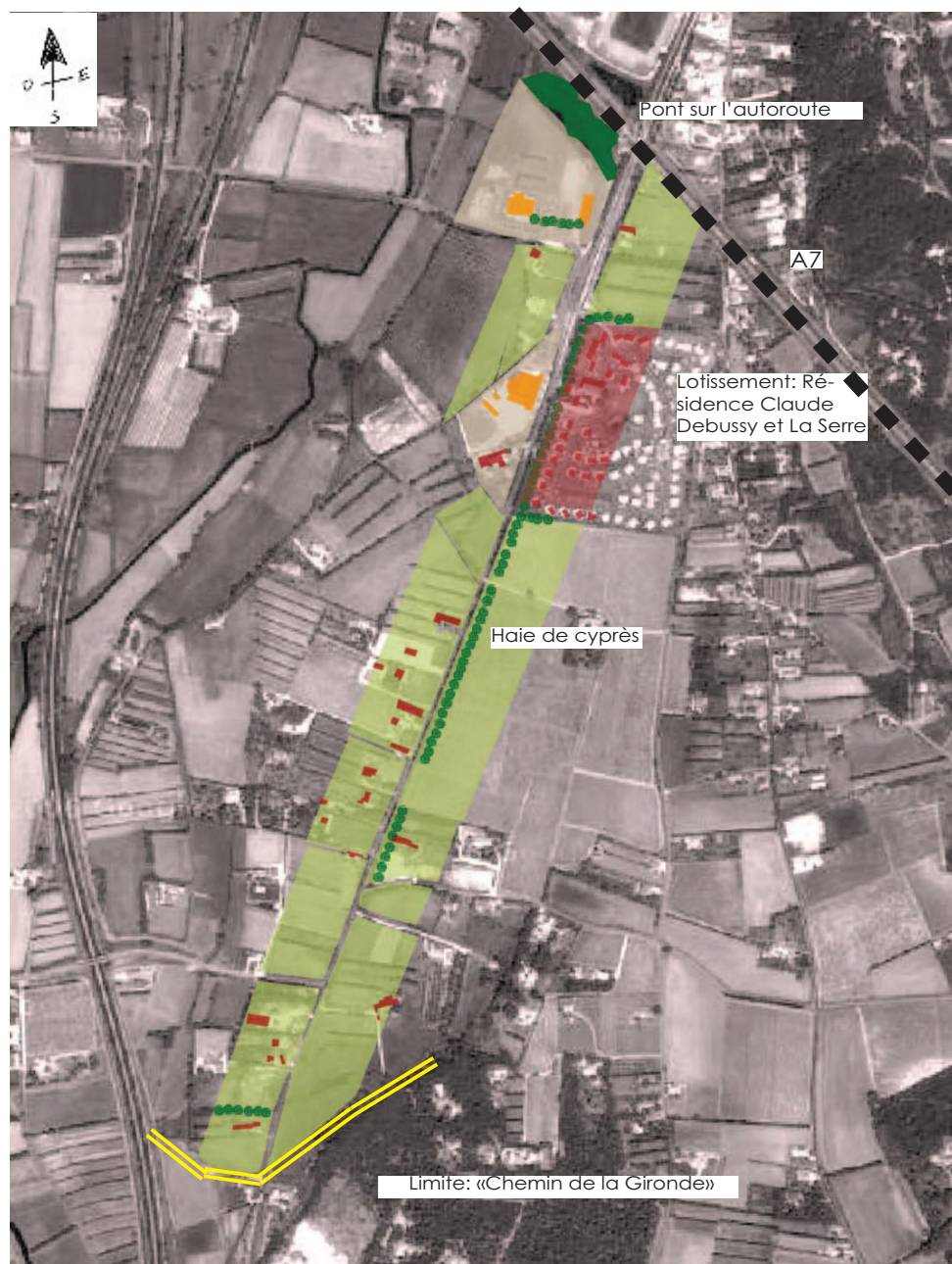
La route est droite et cadrée par une végétation très présente à ses abords. L'espace semble étroit et fermé. Longiligne, il favorise la vitesse.

Les abords de la voie sont rythmés par des champs séparés par des haies de Cyprès et des Cannes de Provence, Cannes de Provence peut-être dues à la présence d'un ancien canal en bord de chaussée, côté Nord.

La route est délimitée de part et d'autre par un fossé.



Les éléments structurants



Haie de cyprès

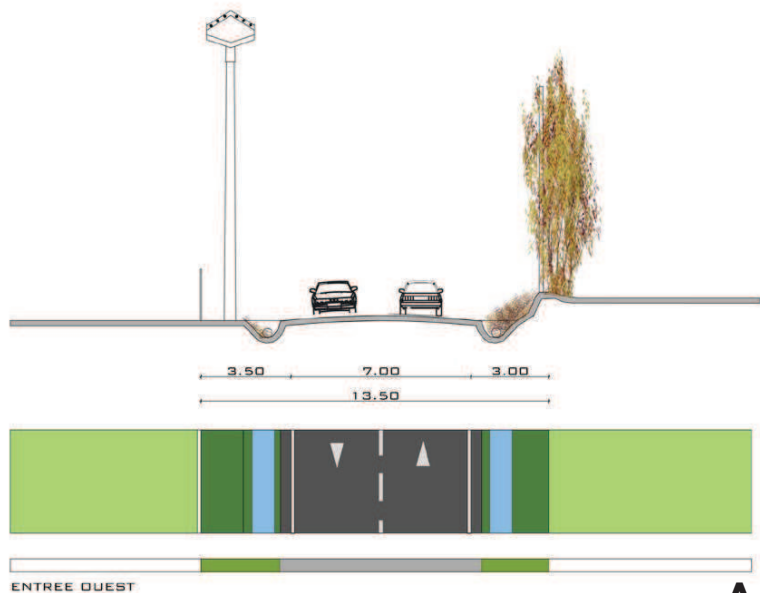


Pont sur l'autoroute A7

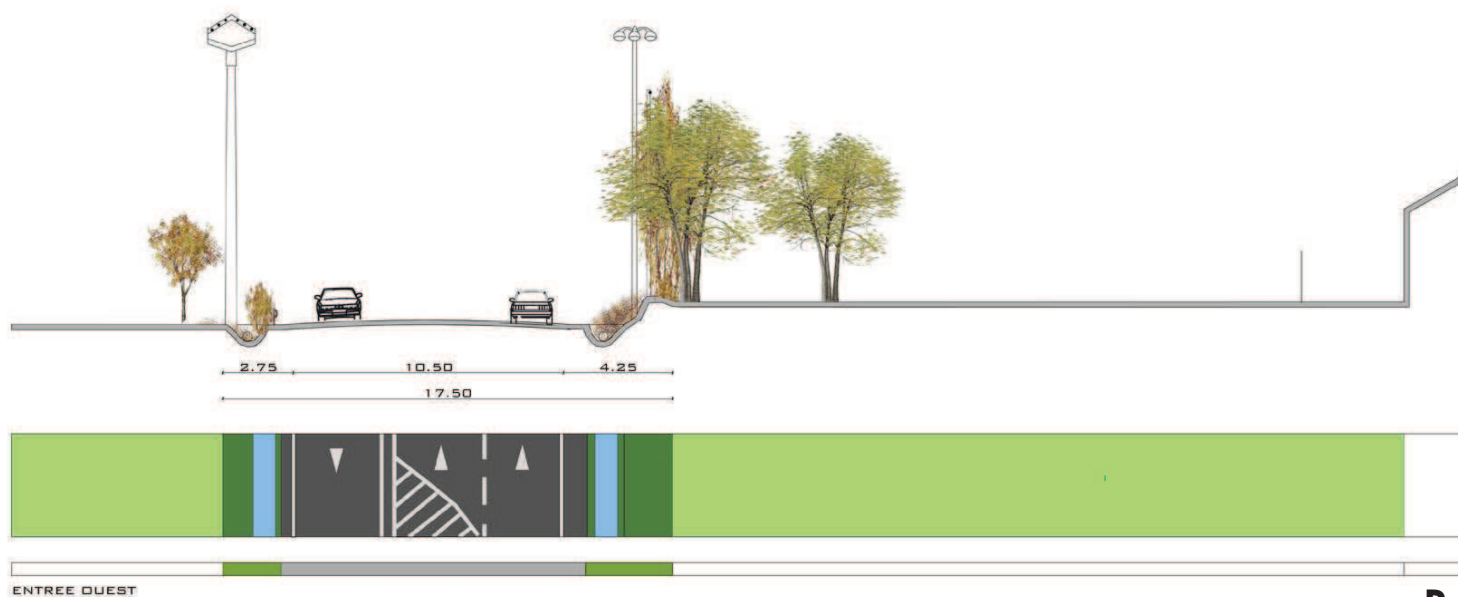


Lotissement:
Résidence Claude Debussy et La Serre

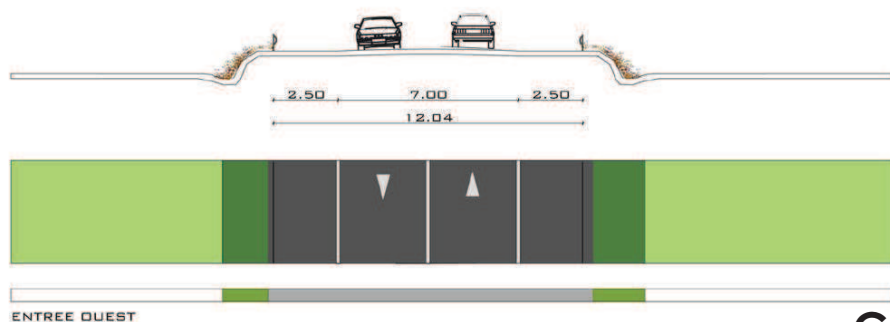
Une route de campagne



A



B

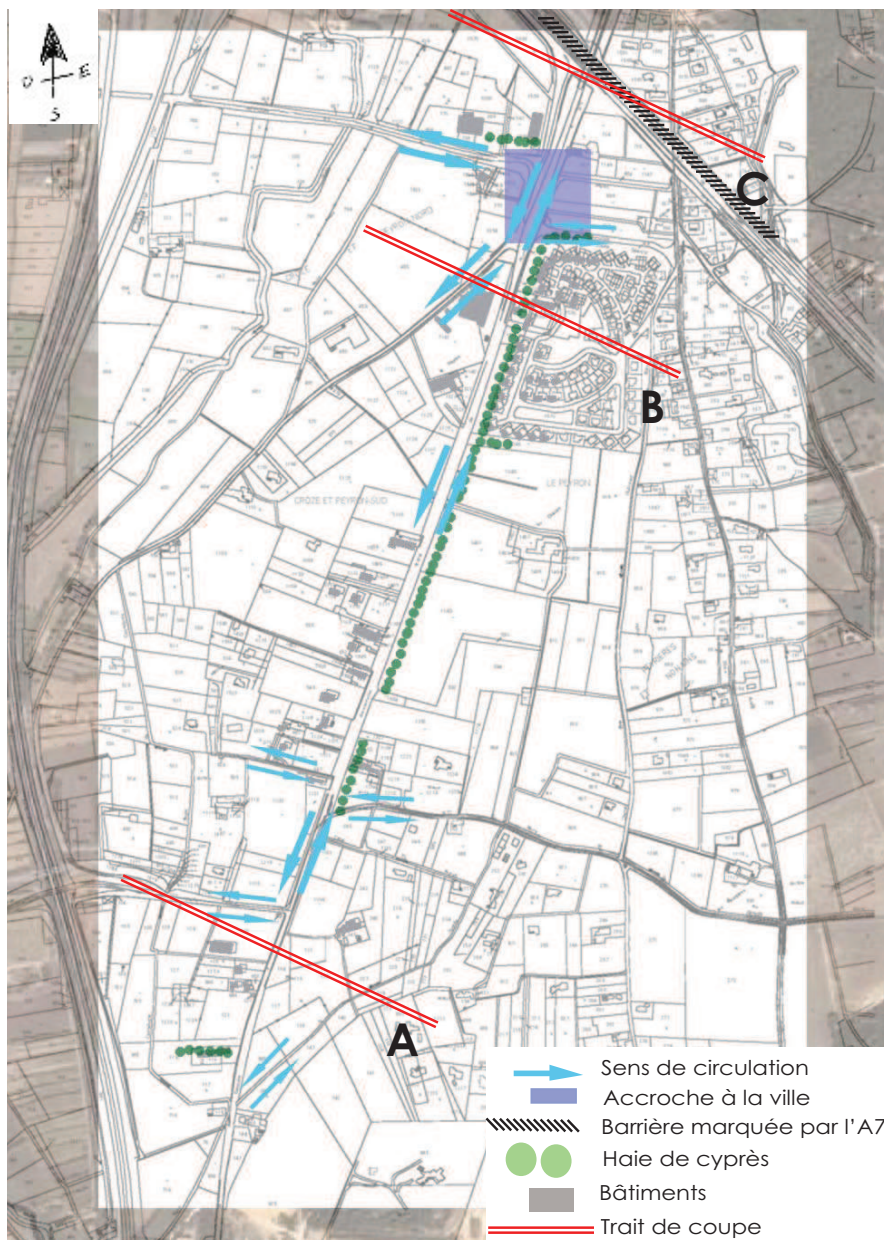


C

Le fonctionnement du site



Accroche à la ville



Entrée Ouest:

Voirie:

Route départemental 976, voie à double sens d'environ 7m.

Paysage continue jusqu'à l'arrivée vers le pont de l'autoroute.

Liaison:

Axe de liaison unique vers le centre d'Orange.

Accroche à la ville:

Pas de lien avec la ville d'Orange, arrivée sur un espace routier confus.

Les Réseaux

réseau eau potable

Une canalisation en fonte Ø 200 mm circule sous le chemin de Courtebotte et la voie communale n° 8 de Maucoil (VC 8). Cette canalisation alimente le réseau récent en fonte de diamètre variable entre 60 mm et 100 mm de la résidence Claude Debussy.

Il existe un poteau d'incendie dans l'intersection du chemin de Courtebotte et la route départementale de Roquemaure (RD 976) ainsi que deux poteaux à l'intérieur de la résidence C. Debussy.

réseaux eaux usées

Une canalisation en PVC Ø 200 circule sous la VC 8 récupérant les eaux usées par gravité. Les eaux usées sont ensuite refoulées par l'intermédiaire des postes de relevage « DEBUSSY », situé au nord-est de la résidence C. Debussy, et « CROZE ET PEYRON », situé sur le chemin de Courtebotte au niveau de l'intersection de la route de Roquemaure. Ces deux stations acheminent les eaux usées du secteur de la voie communale n°8 vers l'ouest.

Il n'existe pas de réseau d'eaux usées sous la RN 976. Les propriétés adjacentes à la route sont en secteur de traitement autonome.

réseau eaux pluviales

Il n'existe pas de réseau enterré d'eaux pluviales sur le secteur. Les eaux de ruissellement de la route de Roquemaure sont acheminées en surface et récupérées par des fossés de côté et d'autre de la route. La Meyne circule en parallèle avec la route à l'ouest. Le ruisseau La Mine longe le chemin Blanc à l'est.

réseau arrosage

Une maille de canaux d'arrosage alimente ce secteur agricole en eaux d'arrosage, notamment la Mayre de Courtebotte à l'ouest.

réseau éclairage public

Le réseau d'éclairage public de la ville, comprenant des candélabres alimentés en souterrain, s'arrête au nord du pont de l'autoroute A7. Deux candélabres routiers hauts assurent l'éclairage de l'intersection de la VC 8 et la RD 976. Ils sont alimentés en souterrain depuis une armoire d'éclairage sur le poste de transformation au niveau de l'intersection.

réseau électricité

Il existe deux postes de transformation sur le tronçon concerné de la RD 976 ; un à l'intersection au niveau de la résidence Claude Debussy et un à 100 m au nord de la voie communale n° 71 du Petit-enfer. Un réseau moyenne tension souterrain alimente les postes de transformation. Des réseaux basse tension aériens sur poteaux, dont une partie en fils non isolés, longent la route de Roquemaure. Les branchements des propriétés avoisinantes sont principalement en aérien.

réseau gaz

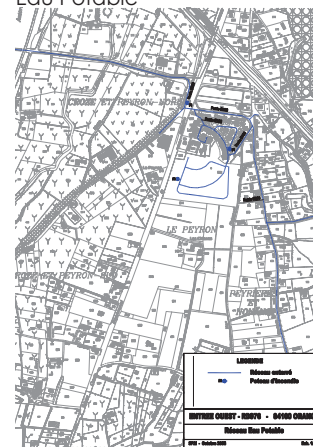
Un réseau de transport récent de moyenne pression, en acier Ø 100, circule sous la voie de Maucoil jusqu'au poste de détente au droit du chemin de Courtebotte. Depuis le poste de détente partent des réseaux de distribution moyenne pression comprenant des canalisations en polyéthylène datant du 1979 au 1992 de la façon suivante :

- Ø 80 sous la RD 976 vers le nord ;
- Ø 100 sous le chemin de Courtebotte vers l'ouest ;
- Ø 80 sous le chemin de Rimonet vers le sud-ouest ;
- Ø 100 récent sous la voie de Maucoil vers le sud.

réseau telecom

Le secteur est desservi par un réseau télécom aérien sur poteaux en bois longeant la route de Roquemaure, alimenté depuis un réseau souterrain sous la partie nord de la RD 976. Les maisons avoisinantes sont alimentées en aérien. La résidence C. Debussy est desservie par un réseau souterrain.

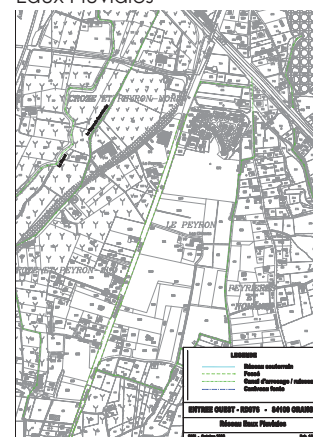
Eau Potable



Eaux Usées



Eaux Pluviales



Voies et déplacements



La route de Roquemaure présente le caractère d'une route de rase campagne avec un profil bien plus réduit. Nous ne possédons pas de données de trafic spécifique sur cette section.

Avec un profil de voie à 7.00 m et des accotements très réduits voire inexistants, le confort de la voie est limité. Toutefois nous avons noté sur le terrain que le trafic était soutenu et surtout que les vitesses pratiquées par les usagers étaient excessives compte tenu du tissu traversé. En amont du franchissement de l'autoroute, la voie est une section urbaine bordée de bâtiments et de murs. Les trottoirs bornent l'espace et les vitesses pratiquées sont très raisonnables. Avant l'ouvrage de franchissement de l'autoroute, le bâti, en limite de voirie, devient plus lâche et donc la perception de l'automobiliste est celle d'un quartier péri-urbain : les vitesses augmentent, canalisées très brièvement par le passage sur l'autoroute qui présente un resserrement. Cela est surtout pénalisant dans le sens des entrées vers le centre ville (Sud/Nord) car l'usager accélère de nouveau après le passage sur le pont. Ce comportement est également induit par le profil en long de la voie.

Le carrefour qui dessert la route du Grès et le Chemin de Courtebotte qui pourrait être un évènement régulateur de l'axe n'est pas adapté aux usages. Ce carrefour devra être réduit et sa sécurité en sera renforcée.

La section qui suit est une section de rase campagne, avec des habitations peu perceptibles situées de part et d'autre de la voie. Les points d'échanges sont individuels et très nombreux côté Ouest et plutôt collectifs et très peu nombreux côté Est.

La vitesse, la présence de fossés en bord de route, les débouchés d'accès riverains directement sur la voie sont autant de facteurs aggravant pour la sécurité de cette section de voie.

SYNTHESE ET ENJEUX



-  Périmètre entrée de ville Ouest
-  Foncier communal
-  emprise loi barnier
-  Secteurs urbanisés
-  Coupures vertes